

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SIMARD**

SEANCE DU 19 MAI 2017

Le conseil municipal de la Commune de Simard s'est réuni le vendredi 19 mai 2017, à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Jean-Marc ABERLENC, Maire.

Etaient présents : MM Jean-Claude MERCEY-BON, Sébastien CHEVEAU, Mathilde CHALUMEAU, Martine DESPREAUX-ROBELIN, Sylvia GAY, Raphaël GUINOT, Jean-Luc MOISSON, Cédric PICARDAT, Eric MAIRET, Jocelyne REBY et Fabien WALTEFAUGLE.

Excusé(e)(s) : Mme Evelyne THIBERT a donné pouvoir à M ABERLENC Jean-Marc et Mme Marie-Elisabeth RIOLLET a donné pouvoir à Mme Mathilde CHALUMEAU.

Absent(e)(s) : Mme Florence BORDIAUX

Secrétaire de séance : M Jean-Claude MERCEY-BON

Le compte-rendu de la dernière séance est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Fonds de Solidarité Logement : Mme CHALUMEAU présente le dispositif qui s'inscrit dans le cadre du Plan Départemental d'Actions pour le Logement des Personnes Défavorisées. Le conseil municipal décide de renouveler, pour l'année 2017, sa participation d'un montant de 0.35€ par habitant au Fonds de Solidarité Logement.

- Règlements transport scolaire, garderie périscolaire et étude surveillée : Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le décret 2017-509 du 07 avril 2017 modifie l'article D1611-1 du code général des collectivités territoriales portant le seuil de mise en recouvrement des créances non fiscales des collectivités territoriales à 15€. Le conseil municipal décide de modifier les règlements des services périscolaires afin de facturer un minimum de 15€ par famille et par trimestre pour les enfants inscrits en permanent à compter de la rentrée de septembre 2017. Il est précisé qu'il n'y aura pas de changement pour les occasionnels qui règlent d'avance le service en mairie.

Monsieur le Maire évoque les interrogations des parents, des enseignants sur un éventuel retour à la semaine de 4 jours. Aucun décret n'étant paru à ce jour, les horaires des écoles ainsi que ceux des services périscolaires ne seront pas modifiés pour la rentrée scolaire 2017/2018. Dès la parution du décret, une concertation entre tous les partenaires (parents, municipalité, enseignants) sera lancée afin d'envisager une nouvelle organisation de la semaine scolaire dans l'intérêt de l'enfant.

- Acquisition d'un terrain multisports : le conseil municipal retient la proposition du Groupe SAE Tennis d'Aquitaine de Carbon Blanc pour un montant de 39 720€ TTC comprenant la structure ainsi que des filets de protection sur trois faces.

- PLU : Monsieur le Maire informe l'assemblée du courrier de Monsieur Le Préfet concernant l'absence de transfert de la compétence "Plan Local d'Urbanisme, documents d'urbanisme

en tenant lieu ou carte communale" au niveau intercommunal au 27 mars 2017. Le conseil municipal décide de poursuivre le projet d'instauration d'un PLU sur la commune.

- Aménagement du Bourg : Les travaux de la 1^{ère} tranche sont terminés. Une réunion est programmée le 23 mai pour la levée des réserves. Il est envisagé l'installation d'un radar pédagogique à l'entrée du bourg côté « Mervans ».

- Monsieur le Maire informe l'assemblée:

- de la vacance des logements 3 et 7 Place de la mairie,
- de la consultation des entreprises concernant l'opération de mise en accessibilité de la mairie,
- du pot de départ à la retraite de Mme Evelyne Guyennot le samedi 10 juin à 18H00,
- de divers remerciements.

Vu par Nous, Jean-Marc ABERLENC, Maire de la Commune de Simard, pour être affiché à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

Jean-Marc ABERLENC.

